

PREMIERE PARTIE

PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES

REPUBLIQUE DU BURUNDI



MINISTRE DES POSTES, DES TECHNOLOGIES
DE L'INFORMATION, DE LA COMMUNICATION
ET DES MEDIAS

CABINET DU MINISTRE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° DNCMP/1491/F/2018

-DATE DE PUBLICATION : 29/3/2018
-DATE D'OUVERTURE : 20/4/2018
-Type de marché : Marché ouvert

Objet

1. Le Gouvernement du Burundi a mis en place un Fonds pour la création de Télé centres communautaires. La phase actuelle consiste à créer un télécentre Communautaire à Karusi.

Le Ministère des Postes, des Technologies de l'Information, de la Communication et des Medias invite, par le présent avis d'appel d'offres, les soumissionnaires intéressés à présenter leurs offres sous plis fermés, pour la fourniture des ordinateurs, des équipements et installations du Télécentre Communautaire.

Financement du marché

2. Le présent marché est entièrement financé sur le Budget Général de l'Etat, exercice 2018

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'F' followed by a flourish.

Spécification du marché

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres National tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.
4. Les fournitures de matériels informatiques et bureautiques, les travaux et services de mise en place d'un réseau local informatique(LAN) connecté à l'Internet prévus dans le cadre de ce marché sont en un seul lot constitué de **neuf (9)** ordinateurs dont 1 ordinateur serveur et 8 ordinateurs clients, 1 rétroprojecteur, 9 onduleurs, 1 photocopieuse multifonctions , 1 scanner ,1 routeur, 9 tables et 9 chaises pour ordinateurs ; la mise en place et en service d'un réseau local informatique (LAN) connecté à l'Internet.
5. Le marché est à exécuter dans un délai maximum de trente (30) jours calendaires.

Conditions de participation

6. La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales possédant les conditions techniques, juridiques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.
7. Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 du Code des Marchés Publics révisé.

Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

8. Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté tous les jours ouvrables pendant les heures de service à l'adresse ci-après :
 - Au siège du Ministère des Postes , des Technologies de l'Information, de la Communication et des Medias sis Boulevard du 1^{er} Novembre, quartier Asiatique, Immeuble L'Orée du Golf 2^{ème} Etage au Service Administration et Finances, à Bujumbura.
Tél. : +257 22253472, +257 22224666.
9. Il sera obtenu sur présentation d'un bordereau de versement d'une somme non remboursable de Cinquante mille francs burundais (50.000 Fbu) à verser au compte n°1101/001.04, ouvert à la Banque de la République du Burundi (B.R.B.).

Présentation de l'offre

10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant forfaitaire de Un million francs burundais (1000 000 BIF).



11. Les offres devront être soumises au siège du Ministère des Postes, des Technologies de l'Information, de la Communication et des Médias sis Boulevard du 1^{er} Novembre, quartier Asiatique, Immeuble l'Orée du golf 2^{ème} Etage au Service Administration et Finances, à Bujumbura. Tél : +257 22 25 34 72, +25722224666 **au plus tard le 20/...4.../2018.**

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Validité des offres

12. Les offres sont valables pendant une période de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date limite de remise des offres.
13. La garantie de soumission doit être valable pendant trente (30) jours, au moins, au-delà de la validité de l'offre, soit au total 120 jours à compter de la date d'ouverture des offres.

Date limite de dépôts des offres :

14. Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 20/...4.../2018 à 9 heures 00 du matin heure de locale.
15. Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération lors de la **Séance d'ouverture des offres** :
16. L'ouverture des offres aura lieu le 20/...4.../2018 à 9 heures 30 minutes du matin.
17. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants dans la salle des réunions du Ministère des Postes, des Technologies de l'Information, de la Communication et des Médias sis Boulevard du 1^{er} Novembre, quartier Asiatique, Immeuble L'Orée du golf 2eme Etage.

Conformément à l'article 22 alinéa 3 du Code des Marchés Publics, un cadre requis par l'Autorité contractante auprès de la DNCMP peut assister à la séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport de déroulement de la séance et donne une copie à l'Autorité contractante. Il ne signe pas sur le procès-verbal d'ouverture des offres.

18. La garantie de soumission sera saisie par le Ministère ayant les Postes, les Technologies de l'Information, de la Communication et des Médias dans ses attributions sans autre forme de procès :

- si le candidat retire son offre pendant la période de validité de l'offre ;
- si le candidat s'étant vu notifier l'acceptation de son offre par l'acheteur pendant la période de validité, est incapable de fournir la garantie bancaire de bonne fin d'exécution ;
- Si le soumissionnaire gagnant n'est pas en mesure de fournir et d'installer le matériel dans les délais prévus par le présent D.A.O, le Ministère des Postes , des Technologies de l'Information , de la Communication et des Medias se verra dans l'obligation d'appliquer les pénalités prévues dans le présent D.A.O sans aucune autre forme de concession. Le modèle de garantie de soumission est présenté à l'Annexe 2.

19. Les exigences en matière de qualifications sont :

a) Pour l'offre technique

Dans l'enveloppe intérieure scellée et cachetée portant la mention "Offre Technique" devra contenir les pièces ci-dessous :

1. L'acte d'engagement suivant le modèle en annexe 1 ;
2. La preuve d'achat du D.A.O portant le numéro du marché. ;
3. La garantie bancaire de soumission établie suivant le modèle en annexe2 ;
4. La déclaration de nationalité du soumissionnaire suivant le modèle en annexe
5. La déclaration d'origine des fournitures suivant le modèle en annexe 5 ;
6. L'attestation de non redevabilité aux impôts et taxes en original délivrée par l'OBR;
7. Les prospectus techniques (catalogue, photo, dessin), certificat d'origine et d'assurance qualité du fabricant et des systèmes d'exploitation et autres données justifiant la conformité des fournitures aux documents d'appel d'offres. Les prospectus doivent être en langue française. Toutefois, les prospectus en langue anglaise pourront être acceptés si les spécifications techniques de ces prospectus sont suivies d'une traduction en français. Les photocopies truquées, montées, scannées et les prospectus téléchargés sur Internet ne seront pas acceptés ;
8. Le certificat d'immatriculation fiscale (NIF) ;
9. L'attestation de non redevabilité délivrée par l'INSS en original;
10. Le délai d'exécution ;
11. Une attestation de non faillite datant de moins de trois mois à la date de dépôt des offres et délivrée par la juridiction compétente ;

12. La garantie de service après vente avec fourniture des pièces de rechange pour le matériel proposé;
13. La fiche de renseignement sur le fournisseur remplie, signée et cachetée suivant le modèle en annexe 4.
14. Avoir au moins une expérience dans le domaine des Télécentres communautaires.

b) Pour l'offre financière

Dans l'enveloppe intérieure scellée et cachetée portant la mention "Offre Financière" devra contenir les pièces ci-dessous :

1. L'acte de soumission datée, signée et cachetée avec précision des noms et qualité du signataire suivant le modèle en annexe ;
2. Le descriptif et le bordereau des prix unitaires, paraphés à chaque page, datés, signés et cachetés aux dernières pages par le soumissionnaire.
3. Le délai d'exécution.

N.B :

- L'absence et/ou la non conformité de l'un des documents susmentionnés constitue un caractère exclusif du soumissionnaire lors de l'analyse conformément à l'article 183 du Code des Marchés Publics;
- La soumission est établie en un original qui porte d'une façon visible la mention « Original » et 6 copies signées de la même façon que l'original. En cas de divergence entre l'original et les copies, seul l'**original fait foi**.

Adresse

20. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

**Ministère des Postes, des Technologies de l'Information,
de la Communication et des Médias.**

B.P. 1080 Bujumbura – Burundi.

Tél : +257 22.25 3472/ +257 22224666.–FAX : (257) 21.6318

e-mail : minitelecom@spidernet-bi.com

**Sis Boulevard du 1^{er} Novembre,
Quartier Asiatique, Immeuble L'Orée du golf
2eme Etage au Service Administration et Finances**

A A O N° DNCMP/...../F/2018.

1. « Offre pour les fournitures de matériels informatiques et bureautiques, les travaux de mise en place et en service d'un réseau local informatique(LAN) connecté à l'Internet ».

[8]

Le présent marché est en un seul lot constitué de neuf (9) ordinateurs dont 1 ordinateur serveur et 8 ordinateurs clients, 1 rétroprojecteur, 9 onduleurs, 1 photocopieuse multifonctions, 1 scanner, 1 routeur, 9 tables et 9 chaises pour ordinateurs ; la mise en place et en service d'un réseau local informatique (LAN) connecté à l'Internet.

A n'ouvrir qu'en séance publique du 20/03/2018.

Fait à Bujumbura le 26/03/2018

**LE MINISTRE DES POSTES, DES TECHNOLOGIES DE
L'INFORMATION, DE LA COMMUNICATION ET DES MEDIAS**

Nestor BANKUMUKUNZI.-

